



# INSEE PICARDIE

## Analyses

n°3 - 2006



**L'économie sociale et solidaire :**

## Un secteur méconnu au service des personnes

*L'économie sociale et solidaire, qui regroupe les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations, représente en Picardie, en 2002, 5 700 établissements employeurs.*

*L'économie sociale et solidaire emploie 9 % de l'ensemble des salariés, soit 56 000 personnes dont une majorité de femmes et 60 % de permanents. Après une hausse de 8 % entre 2001 et 2003, le nombre de salariés a diminué de 2 % suite à la baisse des emplois aidés du secteur associatif. Ce dernier, dont le rôle est d'aider la population, a recours à une main d'œuvre importante, 72 % des salariés de l'économie sociale et solidaire. Au sein des associations, c'est le secteur éducatif qui emploie le plus grand nombre de salariés.*

*Parmi les besoins sociaux pris en charge par les associations, l'aide aux handicapés et l'aide par le travail sont plus présentes en Picardie qu'en moyenne. Quant à l'aide à domicile, la forte progression du nombre de salariés depuis 2001 répond à une demande sans cesse croissante de ce type de services.*

Emmanuel Thioux, *Insee Picardie*

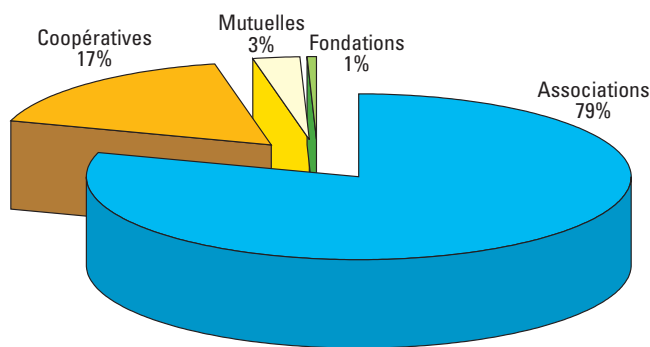
**L'**économie sociale et solidaire se distingue de l'économie de marché et de l'économie publique. Elle apparaît comme un troisième secteur de l'économie. Qu'elle revête la forme de mutuelles, de coopératives, d'associations ou de fondations, l'économie sociale et solidaire se compose de structures très différentes par la taille et la nature de leurs activités.

En 2002, elle regroupe 11% des établissements employeurs du système productif picard. Entre 2000 et 2002, en Picardie, le nombre d'établissements a augmenté de 4,9% dans ce secteur de l'économie. Cette évolution est un peu plus élevée que celle de l'ensemble des établissements picards : 3,7%. Cette hausse s'explique par une forte croissance des coopératives de l'ordre de 25% entre 2000 et 2002. Moins nombreuses, les mutuelles et fondations sont aussi en augmentation de 16% et 13%. En comparaison, le secteur associatif apparaît en retrait, la croissance n'est que de 1%. La part des établissements de l'économie sociale et solidaire dans l'ensemble de l'économie picarde est stable entre 2000 et 2002 : 11%.

### L'origine de l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire qui apparaît comme le tiers secteur de l'économie trouve ses origines au Moyen Âge. Les guildes, confréries et jurandes, corporations et compagnonnages sont ses lointains ancêtres. Elle se développe à la fin du 19<sup>e</sup> siècle en réaction à la brutalité de la Révolution industrielle. Face à la pensée libérale, le socialisme utopique de Saint-Simon dessine la vision d'un système industriel dont l'objectif serait de procurer le plus de bien-être possible aux classes laborieuses unies en associations de citoyens, la redistribution équitable des richesses étant, elle, du ressort de l'État. Inséparable de l'histoire du mouvement ouvrier, de ses divisions et de la résistance à la construction d'une société fondée sur le profit, l'économie sociale et solidaire, regroupe des structures très différentes par la taille et la nature de leurs activités.

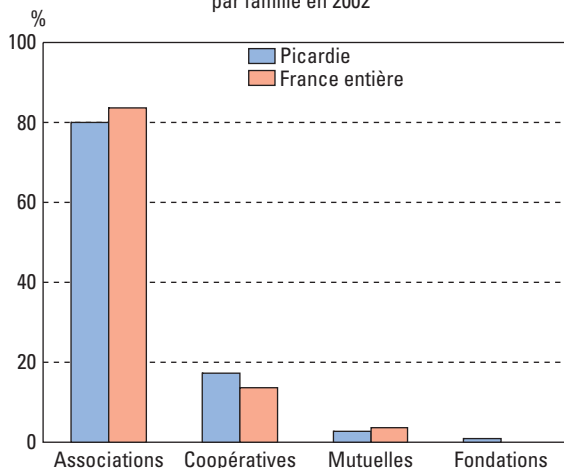
**Près de 8 établissements sur 10 sont des associations**  
Répartition des établissements employeurs de l'Économie sociale et solidaire par famille en Picardie en 2002



Source : Insee, Sirene - DADS 2002

**Moins d'associations et plus de coopératives qu'en moyenne nationale**

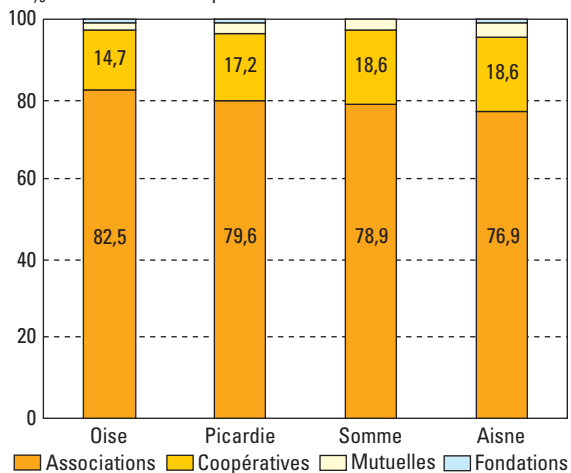
Répartition des établissements de l'économie sociale et solidaire par famille en 2002



Source : Insee Sirene - DADS 2002

**Davantage d'associations dans l'Oise, davantage de coopératives dans la Somme et l'Aisne**

Répartition des établissements de l'économie sociale et solidaire par famille en 2002



Source : Insee Sirene - DADS 2002

## ► Les associations des villes et les coopératives des champs

En 2002, l'économie sociale et solidaire regroupe près de 5 700 établissements employeurs en Picardie. La plus grande partie de ces établissements sont des associations : environ 4 500 qui représentent près de 80 % du total des établissements du secteur. Les associations n'ont pas pour but de partager des bénéfices. Leur rôle est d'aider la population. Elles bénéficient d'une structure souple, leur création est simple et leurs activités sont laissées à la discrétion des créateurs. Par conséquent elles sont en grand nombre et elles sont surtout implantées dans les villes où la population est concentrée. Ainsi, pour la région picarde, c'est la ville d'Amiens qui avec 645 unités compte le plus grand nombre d'associations en 2002. Elle devance Beauvais qui compte 245 associations, Saint-Quentin et Compiègne qui en regroupent près de 180 chacune et Laon qui en rassemble 155.

En plus des associations, le secteur de l'économie sociale et solidaire picard compte près d'un millier de coopératives qui représentent 17% de l'ensemble des établissements du secteur. Les coopératives sont des unités de production qui regroupent des personnes ayant des besoins économiques et sociaux communs. Pour satisfaire ces besoins, ces personnes s'associent pour exploiter une entreprise conformément aux règles d'action coopératives. En liaison avec l'exploitation du territoire rural la moitié des coopératives picardes sont agricoles. Ce sont majoritairement des Groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC). Ils ont pour objet la mise en valeur en commun des exploitations des associés. Afin de répondre à des besoins locaux elles sont dispersées sur l'ensemble du territoire picard et surtout en milieu rural. Outre les coopératives agricoles, l'économie sociale et solidaire réunit des banques coopératives. En Picardie comme en France les réseaux coopératifs constituent des acteurs majeurs du paysage bancaire domestique. Parmi ces banques, on distingue le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel, la Banque Populaire et les Caisses d'Épargne et de Prévoyance.

Les mutuelles font également partie de l'économie sociale et solidaire. Elles regroupent des personnes qui choisissent de répartir collectivement les coûts de la prévention et de la réparation des risques auxquels elles sont soumises. Elles sont donc divisées en mutuelles d'assurance et en mutuelles de prévoyance. En 2002, 150 mutuelles sont implantées en Picardie, principalement dans les grandes villes.

Enfin, l'économie sociale et solidaire picarde compte une trentaine de fondations. Ce sont des foyers d'hébergements, des collèges pour orphe-

lins, des maisons de retraite...Elles se distinguent des associations dans la mesure où elles sont nécessairement dotées d'un patrimoine. Cette obligation explique qu'elles soient peu nombreuses.

Comparativement à la moyenne nationale, la part des associations dans l'économie sociale et solidaire est un peu moins élevée en Picardie (80% contre 83%), en revanche, les coopératives sont plus présentes. La part des mutuelles est identique (environ 3%).

### ► Les associations dans l'Oise, les coopératives dans l'Aisne et la Somme

La répartition départementale des établissements de l'économie sociale et solidaire est relativement équilibrée par rapport à l'importance de leur population : l'Oise compte environ 2 050 unités, la Somme 1 950 et l'Aisne 1 650. L'Oise a une part d'associations au-dessus de la moyenne régionale alors que dans la Somme et l'Aisne, ce sont les coopératives qui sont en proportion plus forte. Ceci est dû à l'importance de l'agriculture dans ces deux départements.

En raison de la prédominance des associations parmi les établissements, leur répartition au sein des zones d'emploi est corrélée à la taille des villes. Avec plus de 1 300 établissements, c'est la zone d'emploi d'Amiens qui rassemble le plus d'unités, loin devant le Sud Oise (900 établissements) et la zone d'emploi de Beauvais (600 établissements).

La répartition géographique des effectifs salariés est davantage déséquilibrée par rapport à la population. Un quart des emplois salariés sont dans la zone d'emploi d'Amiens, soit 10 points de plus que dans la zone du Sud-Oise pour une population du même ordre de grandeur. La zone de Beauvais, bien que comptant moins d'établissements et de population que la zone du Sud-Oise compte autant d'emplois.

### ► Les salariés de l'économie sociale et solidaire : 9% de l'ensemble des salariés

L'économie sociale et solidaire picarde occupe près de 56 000 salariés en 2002. Ce qui représente 9% de l'ensemble des salariés picards (ils sont 10% en moyenne nationale). Le nombre des salariés de l'économie sociale et solidaire après avoir progressé de près de 8% entre le 1<sup>er</sup> janvier 2001 et le 1<sup>er</sup> janvier 2003 a diminué de 2,2% en 2003. Cette baisse s'explique notamment par la diminution des emplois aidés du secteur associatif.

Les besoins en personnel sont très différents selon les structures. Un peu moins des trois quarts des salariés travaillent dans des associations (72%). Cela résulte du poids important des éta-

### 80 % des établissements sont des associations

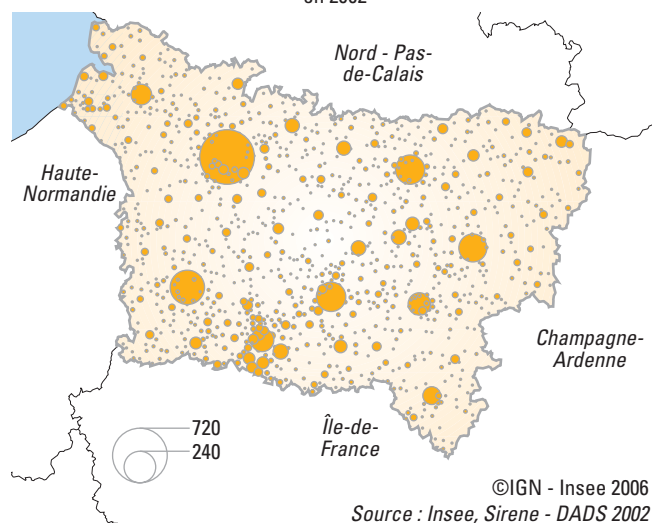
Nombre d'établissements de L'Économie sociale et solidaire au 1<sup>er</sup> janvier 2002 (hors fondations)

	Aisne	Oise	Somme	Picardie
<b>Familles</b>				
<b>Coopératives</b>	<b>310</b>	<b>303</b>	<b>364</b>	<b>977</b>
Coopératives agricoles	160	116	204	480
Coopérative de crédit et autres	150	187	160	497
<b>Mutuelles</b>	<b>61</b>	<b>44</b>	<b>48</b>	<b>153</b>
Mutuelles régies par le code des assurances	35	20	15	70
Mutuelles régies par le code de la mutualité	26	24	33	83
<b>Associations</b>	<b>1 280</b>	<b>1 705</b>	<b>1 544</b>	<b>4 529</b>
Éducation	87	158	141	386
Santé	34	44	29	107
Aide à domicile	37	25	35	97
Aide par le travail	21	24	18	63
Aide aux personnes handicapées	40	46	45	131
Accueil des personnes âgées	16	36	8	60
Crèches garderies	19	21	31	71
Autres actions sociales	103	118	143	364
Sport, culture, loisirs, accueil, hébergement, restauration	440	712	523	1 675
Services aux entreprises	100	66	85	251
Associations de personnes	325	391	423	1 139
Autres associations	58	64	63	185
<b>Total</b>	<b>1 651</b>	<b>2 052</b>	<b>1 956</b>	<b>5 659</b>

Source : Insee - Sirene

### Les établissements sont concentrés dans les grandes villes

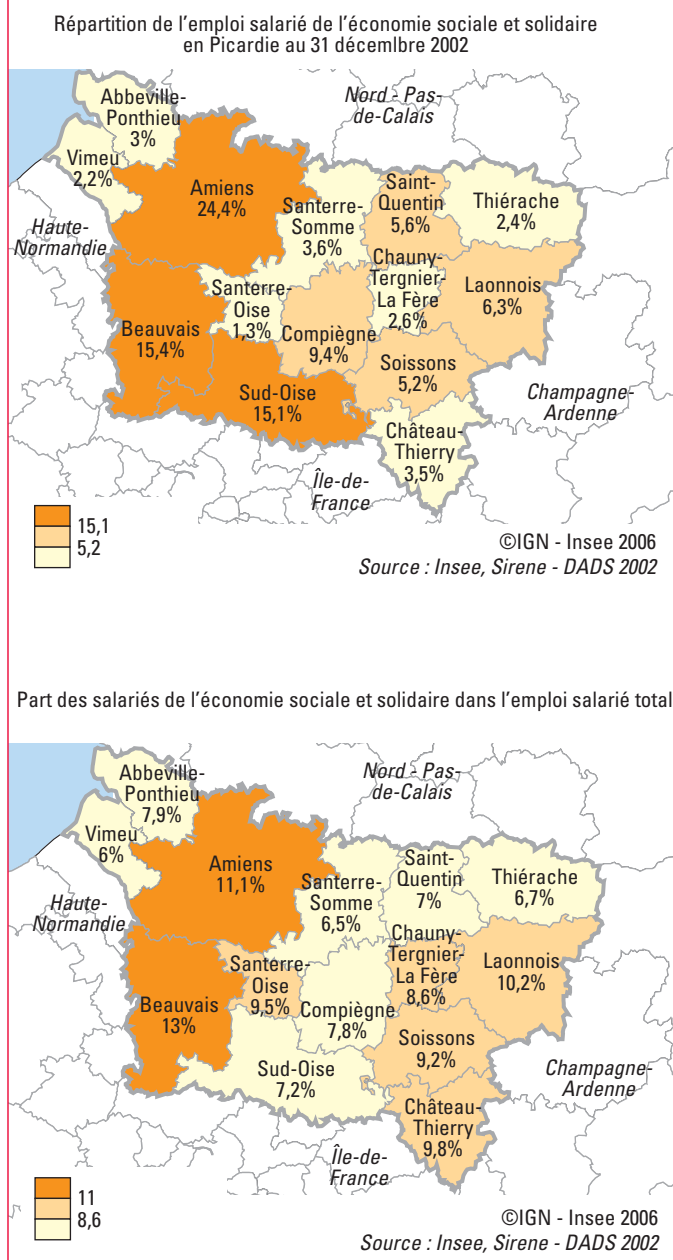
Nombre d'établissements appartenant à l'économie sociale et solidaire en 2002



©IGN - Insee 2006

Source : Insee, Sirene - DADS 2002

### La répartition de l'emploi salarié corrélée à l'implantation des associations



blissements associatifs dans l'ensemble du secteur, ceux-ci ayant d'importants besoins en main d'œuvre pour leur activité. Les coopératives sont moins nombreuses et utilisent plus de capital et moins de travail que les associations pour produire. Elles emploient 19% des salariés du tiers secteur. Encore moins nombreuses, les mutuelles regroupent 6% des salariés de l'économie sociale et solidaire. Enfin 3% des salariés sont employés par les fondations picardes.

### ► L'économie sociale et solidaire emploie une majorité de femmes et seulement 60 % de permanents

Parmi les salariés de l'économie sociale et solidaire de Picardie on dénombre 58,4% de femmes et 41,6% d'hommes en 2002. L'économie sociale et solidaire picarde est un peu moins féminisée qu'en moyenne nationale (63%). Des différences apparaissent au sein des familles. Les mutuelles et les associations sont très féminisées alors que les coopératives emploient une majorité d'hommes. Cette différence résulte des activités des établissements. L'éducation, la santé et le secteur social emploient traditionnellement plus de femmes et l'agriculture plus d'hommes.

En Picardie, en 2002, l'âge moyen des salariés de l'économie sociale et solidaire est de 38,1 ans. Avec 34,5 ans en moyenne, les salariés agricoles sont les plus jeunes. À l'opposé, les salariés de l'industrie sont les plus âgés (39 ans en moyenne).

Comme les salariés des secteurs public et privé, ceux de l'économie sociale et solidaire sont employés sous différentes formes de contrats. Les permanents occupent leur poste de travail toute l'année. En Picardie, en 2002, ils représentent 60% des salariés de l'économie sociale et solidaire. Les non permanents sont des intérimaires, des intermittents et des saisonniers. Ils sont 37% en 2002. À ces deux catégories s'ajoutent les salariés occasionnels et à domicile dont le nombre est res-

### Des salariés plus qualifiés dans les mutuelles, un salaire horaire plus faible dans les associations

Répartition des salariés selon la catégorie socioprofessionnelle en %

	Cadres, chefs d'entreprises	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non renseigné	Salaire annuel moyen net (en euros)	Salaire horaire moyen (en euros)
Associations	9,5	28,0	35,8	18,7	8,0	11 451	9,0
Coopératives	13,6	18,5	15,4	52,2	0,2	17 337	11,5
Mutuelles	16,0	37,5	42,5	1,6	2,4	19 006	11,3
Fondations	8,4	39,5	41,0	7,0	4,0	17 207	11,5
<b>Ensemble de l'ESS</b>	<b>10,2</b>	<b>27,7</b>	<b>33,9</b>	<b>21,4</b>	<b>6,8</b>	<b>12 567</b>	<b>9,5</b>

Source : Insee, DADS 2002

treint. Les emplois permanents sont plus représentés dans les mutuelles et les fondations que dans les associations et les coopératives.

Le salaire net moyen perçu en 2002 par les salariés de l'économie sociale et solidaire picarde est de 12 567 euros (il atteint 13 096 euros en moyenne nationale). Ce salaire est inférieur à la moyenne régionale pour l'ensemble des salariés de l'économie qui atteint 15 627 euros en 2002.

Le salaire net moyen des salariés de l'économie sociale et solidaire cache des différences au sein des familles d'établissements. Il est beaucoup plus élevé dans les mutuelles, les coopératives et les fondations que dans les associations. Ces différences s'expliquent notamment par la plus grande part d'emplois non permanents dans le secteur associatif.

### ► Un pic d'activité en juillet

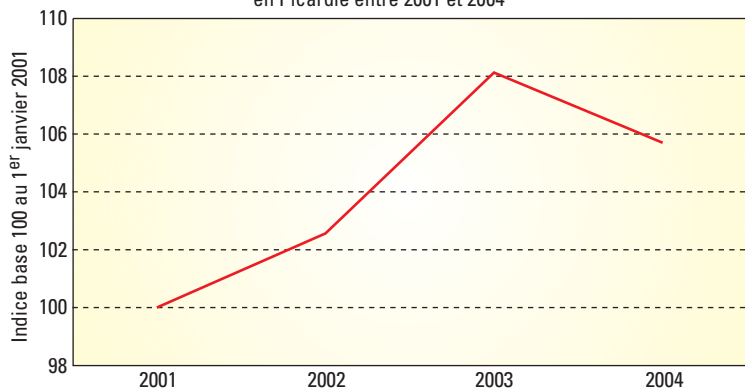
Du fait du recours à des salariés non permanents, le nombre d'emplois varie au cours de l'année. Pour l'ensemble de l'économie sociale et solidaire de Picardie, l'activité la plus soutenue s'étend de juillet à octobre. Le maximum est atteint en juillet où le nombre de salariés augmente de 11 % par rapport au mois de janvier. Dans l'ensemble des secteurs le nombre de salariés progresse jusqu'en été puis diminue jusqu'à l'hiver sauf dans l'agriculture où les mouvements de salariés sont plus erratiques. Dans ce secteur on constate une diminution des effectifs salariés de mai à août puis une augmentation au mois de septembre qui correspond aux besoins de main d'œuvre pour les différentes récoltes.

Le nombre d'emplois varie également au cours de l'année selon les catégories de salariés. Pour les ouvriers et les employés, les fluctuations sont plus importantes que pour les autres catégories de salariés. Pour ces derniers, la progression se fait jusqu'en été où le maximum est atteint. Après le mois de septembre, l'activité ralentit jusqu'en fin d'année. Pour les professions intermédiaires, l'emploi augmente jusqu'en juillet puis décroît jusqu'en décembre. Contrairement aux catégories précédentes, l'emploi des cadres et chefs d'entreprises n'est pas plus important durant l'été.

### ► Un quart des associations dans le domaine sportif

En 2002, la Picardie compte environ 4 500 associations<sup>1</sup> employant au moins un salarié. Comme

**La diminution des emplois aidés à l'origine de la baisse du nombre de salariés**  
Évolution du nombre de salariés dans l'Économie sociale et solidaire en Picardie entre 2001 et 2004



Source : Insee, Sirene - DADS 2002

### Diminution des emplois aidés au sein du secteur associatif

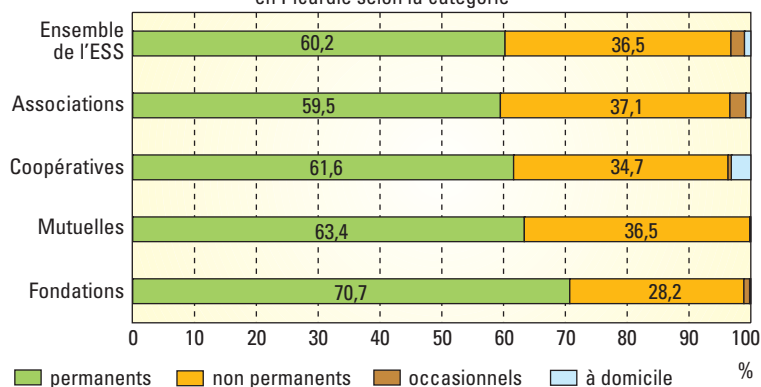
Nombre d'emplois aidés au sein du secteur associatif

	2002	2004
Contrat d'Emploi Consolidé (CEC)	600	223
Contrat d'Emploi Solidarité (CES)	4 206	3 857
Emplois jeunes*	918	368
<b>Total</b>	<b>5 724</b>	<b>4 448</b>

Source : DARES - Traitement SEPES

\* y.c. les emplois jeunes des fondations.

**Davantage d'emplois permanents dans les fondations**  
Répartition des emplois salariés dans l'économie sociale et solidaire en Picardie selon la catégorie

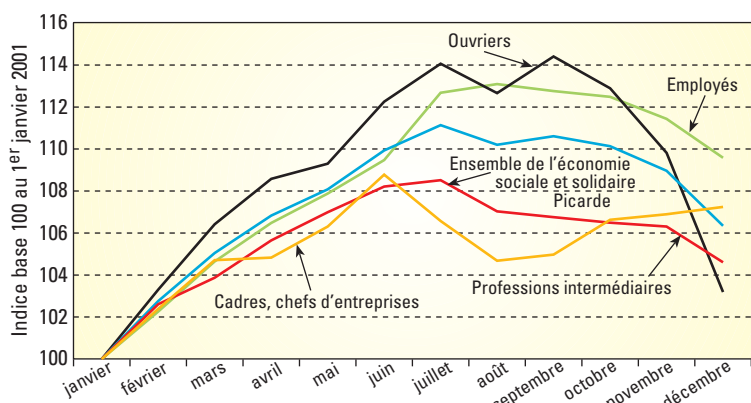


Source : Insee, Sirene - DADS 2002

<sup>1</sup>D'après la loi de 1901 une association se définit comme « une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun de façon permanente leurs connaissances ou leurs activités dans un autre but que de partager des bénéfices ».

### L'activité est plus soutenue pour les ouvriers et les employés en été

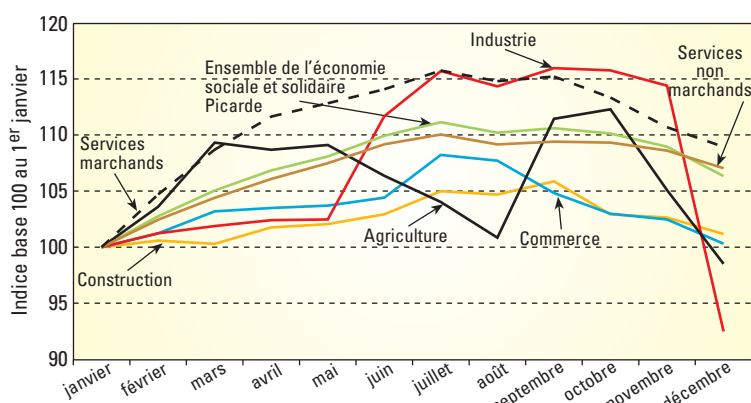
Évolution du nombre de salariés dans l'économie sociale et solidaire en Picardie



Source : Insee, Sirene - DADS 2002

### Des mouvements plus erratiques dans l'agriculture

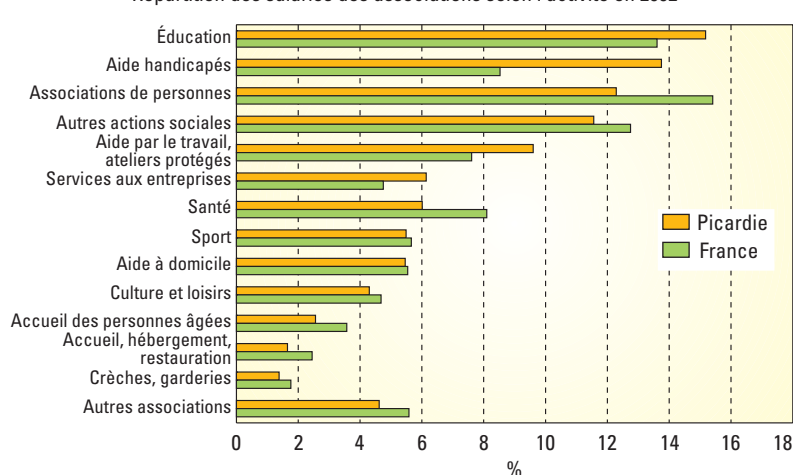
Évolution du nombre de salariés



Source : Insee, Sirene - DADS 2002

### 30% des salariés des associations picardes travaillent dans l'éducation ou aident les handicapés

Répartition des salariés des associations selon l'activité en 2002



Sources : Insee, Sirene - DADS 2002

en moyenne nationale ce sont les associations de personnes qui sont les plus nombreuses. Il s'agit d'associations polyvalentes et elles ne peuvent pas être classées dans une activité précise. On y distingue entre autres des associations de parents d'élèves, des comités des fêtes, des maisons des jeunes...

Les associations sportives sont également très développées. Elles représentent 24 % du secteur associatif picard contre 19 % en moyenne nationale. Le secteur social rassemble 19 % des établissements du domaine associatif. Les activités sociales sont variées : accueil des personnes, aide par le travail, aide à domicile, aide aux handicapés, crèches, garderies, hébergement et restauration.

11 % des associations relèvent de la culture et des loisirs. La majorité ont des activités artistiques. Le secteur éducatif regroupe 8 % des établissements. Ils sont concentrés dans les zones d'emploi d'Amiens (30 %) et du Sud-Oise (20 %). La majorité sont des établissements scolaires et un tiers des établissements de formation des adultes et de formation continue. Le secteur éducatif regroupe également des écoles de musiques, des centres de formation, des aéroclubs...

En Picardie, les associations emploient environ 40 000 salariés au 31 décembre 2002. Le département de l'Oise rassemble 42 % des salariés des associations picardes. 17 % de ces personnes travaillent pour aider les handicapés et 14 % dans le secteur éducatif. Avec les autres actions sociales, ce sont les activités qui réunissent le plus de salariés. La Somme regroupe 34 % des salariés des associations de Picardie. Le secteur éducatif y occupe 18 % de ces personnes. Dans l'Aisne qui réunit 24 % des salariés des associations picardes, ce sont les associations de personnes qui regroupent le plus de salariés.

Si les associations de personnes sont les plus nombreuses en Picardie, ce ne sont pas elles qui emploient le plus grand nombre de salariés. Il se trouve dans les associations du secteur éducatif (près de 6 000 personnes). Ces associations prennent principalement la forme d'écoles primaires, de collèges et lycées, tous privés dont le fonctionnement comme celui de l'éducation nationale nécessite l'emploi de nombreux salariés. Ces associations emploient en moyenne près de 16 salariés alors que la moyenne dans le secteur associatif picard est de 9 salariés par établissement en 2002.

► L'aide aux personnes handicapées, plus présente qu'en moyenne

Certains besoins sociaux sont pris en charge en partie par les associations. C'est le cas de l'aide aux personnes handicapées. En Picardie, sur 100

associations, 3 ont pour vocation d'aider les handicapés contre 2 en moyenne nationale. Plus présentes sur le territoire picard, ces associations sont également de plus grande taille. Elles emploient 42 salariés en moyenne contre 40 pour la France entière. Ainsi, la part des salariés pour aider les handicapés est plus élevée en Picardie qu'en moyenne nationale. Sur 100 salariés du secteur associatif, 14 travaillent à l'aide des handicapés. Ils sont 8,5 en moyenne nationale.

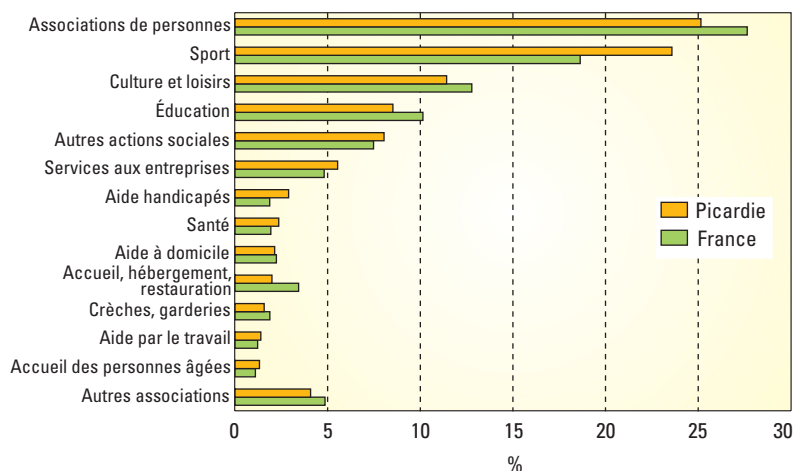
La part des salariés est également plus élevée qu'en moyenne dans les associations d'aide par le travail, de l'éducation et des services aux entreprises. En revanche, la part des salariés est moins élevée dans les associations de personnes et dans celles de la santé.

En 2002, les associations pour l'aide à domicile emploient 5,5 % des salariés du secteur associatif picard. Elles sont principalement destinées à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. Les services proposés prennent la forme d'aide ménagère, de garde-malade... En plus du vieillissement de la population et du nombre des places limitées dans les maisons de retraite, le souhait des personnes âgées de rester à leur domicile fait progresser la demande de services dans ce domaine. Ainsi entre 2001 et 2004, le nombre de salariés dans cette activité a progressé de 10 % en Picardie.

Cette progression devrait se prolonger dans les années à venir, soutenue à la fois par l'accroissement de la demande et les dispositions facilitant le maintien à domicile. Les dispositions récentes, comme le chèque emploi-service, facilitant l'accès aux services à domicile d'une manière plus générale, peuvent entraîner une croissance de l'ensemble de l'activité.

### Les associations de personnes et les associations sportives sont les plus nombreuses

Répartition en % des associations selon l'activité en 2002



Sources : Insee, Sirene - DADS 2002

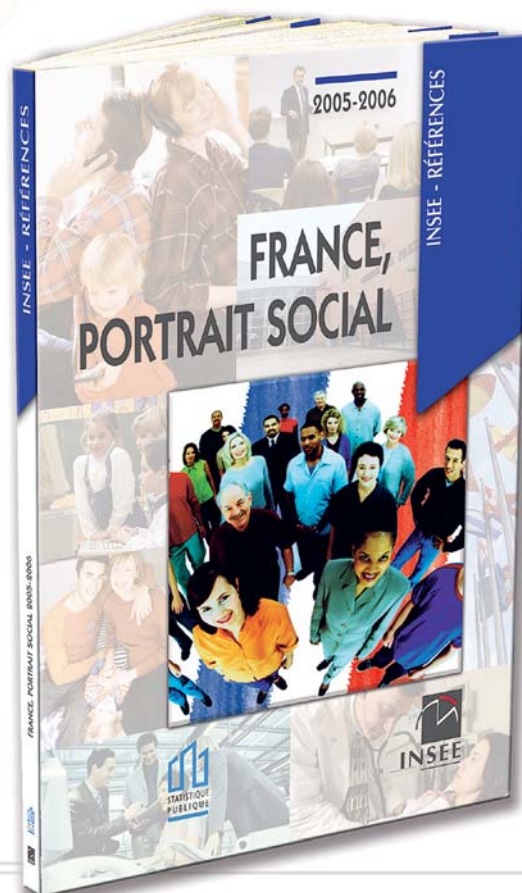
### Pour comprendre l'étude sur l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire rassemble un ensemble d'organismes qui partagent des principes inscrits dans une charte de l'économie sociale de 1980. Il s'agit de sociétés de personnes et non de capitaux, dont les adhérents élisent les membres du conseil d'administration et où le but n'est pas le profit. Elles sont regroupées en quatre grandes familles : les associations, les coopératives, les mutuelles et autres acteurs dont les fondations.

L'étude est restreinte aux seuls établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année 2002. Le bénévolat n'est donc pas pris en compte.

La nomenclature retenue dans cette étude est une adaptation de la nomenclature dite ADDES (Association pour le Développement de la Documentation sur l'Économie Sociale). L'approche de l'ADDES croise activité économique et catégorie juridique pour délimiter les grands secteurs de l'économie sociale et solidaire : associations, coopératives, mutuelles et fondations.

# Ce qui bouge dans la société...



> Trois dossiers d'actualités :

- les résidents des établissements pour personnes âgées ou handicapées,
- la diversité dans la Fonction publique,
- l'acquisition de la nationalité française par les immigrés...

En vente dans les librairies,  
à l'Insee et sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

15 € - Collection Références



Cette publication est disponible au téléchargement :  
[www.insee.fr/picardie](http://www.insee.fr/picardie) espace « publications »

## Pour en savoir plus

- « La vie associative en 2002 - 12 millions de bénévoles », Insee première n°946, février 2004.
- « Le Monde diplomatique », juillet 2000, pages 4 et 5.
- « Problèmes économiques », n°2677, 30 août 2000.
- « L'économie sociale et solidaire. S'associer pour entreprendre autrement », par Danièle Demoustier, Coll. Alternatives Économiques, éd. La Découverte.



Insee Picardie 1, rue Vincent Auriol 80040 AMIENS CEDEX 1 Téléphone : 03 22 97 32 00 Télécopie : 03 22 97 32 01  
Directeur de la Publication : **Pascal SEGUIN** Rédacteur en chef : **Catherine LEPIN** Maquette Insee Picardie Impression VALADE  
Dépôt légal : mars 2006 ISSN : 1779-4935 Code SAGE : IPA00362 N°3-2006 Prix : 2,30 € Abonnement : 65 €  
[www.insee.fr/picardie](http://www.insee.fr/picardie)